

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

2018_41 : Création d'un nom de rue pour « Les Villas Saint-Maurice »

Rapporteur : G. Thiery

Il s'agit de dénommer la rue desservant le projet de 8 maisons (permis groupé) qui seront construites à l'ouest de la place Le Montagner. Elle inclura en partie la parcelle CD 249, voie existante.

Située entre la Résidence des Mésanges et le Parc aux Geais, il est proposé de l'appeler « rue des Hirondelles ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 21 février 2018 ;

DÉCIDE de dénommer la voie desservant le projet de 8 maisons (permis groupé) « Les Villas de Saint-Maurice », à l'ouest de la place Le Montagner : **rue des Hirondelles**.

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 28 Mars 2018
Le Maire,
Joël DANIEL



